

PROJET EOLIEN A SOUDRON ET CHENIERS

FORUM DE PARTAGE

- COMPTE-RENDU -

Le jeudi 12 décembre 2019



SOMMAIRE

Sommaire	2
1 Introduction	3
2 Les participants au forum de partage	4
3 La synthèse des échanges lors du forum	5
3.1 Le projet technique	5
3.2 Les études	8
3.3 La démarche de concertation	10
3.4 Le projet en réalité mixte avec ImMeRsio	13
3.5 Les activités pour enfants	14
4 Les prochains rendez-vous de la concertation	17
5 Les annexes photos	18

1 INTRODUCTION

Depuis 2016, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur les communes de Soudron et Cheniers. En juin 2018, NORDEX France a engagé une démarche de concertation autour du projet afin d'y associer autant que possible les habitants des deux communes. Cette démarche a débuté par une étude des perceptions et sa réunion de restitution en octobre 2018.

Suite à cela, le 24 avril 2019, un premier **atelier de co-construction** a été organisé. Cet atelier avait pour objectifs d'informer les habitants sur les avancées du projet ainsi que d'échanger et de répondre à toutes leurs questions. Une première réflexion autour des mesures compensatoires et d'accompagnement a été initiée.

Un second **atelier de co-construction** a ensuite été organisé le 24 septembre 2019. Les premiers résultats des études ont été présentés lors de cet atelier ainsi que les propositions d'implantation des éoliennes sur le territoire. Au cours de l'atelier, les participants ont également poursuivi la réflexion sur les mesures compensatoires et d'accompagnement.

Les comptes-rendus de ces ateliers sont disponibles sur le site participatif du projet : www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Le jeudi 12 décembre 2019, un **forum de partage** a été organisé de 16h30 à 20h à la salle des fêtes de Soudron afin de vous présenter le projet avant son dépôt au printemps 2020.

Ce forum avait plusieurs objectifs :

- Vous partager l'implantation finale du projet
- Vous faire découvrir les résultats des études réalisées
- Revenir sur la démarche de concertation

Lors de ce forum de partage, les participants se déplaçaient entre quatre stands portant sur des thématiques différentes :

- Le projet technique
- Les études
- La démarche de concertation
- Le projet en réalité mixte avec ImMeRsio

De plus, des stands pour les enfants étaient aménagés afin de leur faire découvrir les énergies renouvelables et l'éolien de façons ludiques et pédagogiques. Ces stands ont été réalisés avec l'aide de la médiathèque et des institutrices de l'école de Soudron. Nous les en remercions chaleureusement !

Vous trouverez ci-après le compte-rendu du **forum de partage** ainsi que les photos des échanges.

La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une partie des remarques, questions, propositions émises par les participants, et les réponses données par NORDEX France.

2 LES PARTICIPANTS AU FORUM DE PARTAGE

L'atelier de concertation a réuni **environ 25 personnes** dont :

- ADAM Francis – Habitant de Soudron
- ADAM Patrick – Conseiller municipal à Soudron
- ADAM Thierry – Habitant de Vertus
- BEUCHER Cyril – Chef de Projet Air Energie Climat, Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne
- BOUCQUEMONT Alain – Habitant de Soudron
- BOUCQUEMONT Anne-Marie – Secrétaire de la mairie de Soudron
- BOUCQUEMONT Julien – Habitant de Soudron
- BRISSON Jean-Claude – Habitant de Soudron
- CLEMENT Philippe – Habitant de Soudron
- COLLARD Gervais – Habitant de Cheniers
- COLLARD Pascal – Conseiller municipal à Cheniers
- CUSSANT Julien – Conseiller municipal à Soudron
- FLEURIET Alexandre – Habitant à Soudron
- GRIFFON François – Maire de Cheniers
- LEBONVALLET Rémi – Habitant de Soudron
- MESTRUDE Damien – Adjoint au Maire de Cheniers
- PERREAU Claude – Habitant de Soudron
- PREVOST Jean-Pierre – Habitant de Soudron
- PREVOST Stéphane – Habitant de Soudron
- REMY Claudine – Habitante de Soudron
- REMY Gabriel – Maire de Soudron
- THIRION Sandrine – Habitante de Soudron
- WEBER Jean-Jacques – Habitant de Soudron

L'équipe Mazars Concertation :

- Ophélie JOVELIN - Consultante
- Sophie PELLE – Cheffe de projet
- Eloïse RABIN – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Roméo GARREAU – Chef de projets
- Antoine OLIVIER – Responsable nouveaux projets
- Axel FOSSORIER – Assistant chef de projets
- Christophe BONDU – Stagiaire

3 LA SYNTHÈSE DES ÉCHANGES LORS DU FORUM

3.1 Le projet technique

Dans ce premier stand, une affiche présentait le projet technique à travers ses caractéristiques principales, la trame d'implantation et le calendrier du projet. L'encart sur les phases de la construction d'un parc éolien et sur la sécurité a été réalisé avec l'aide d'un habitant de la commune de Soudron. Nous le remercions pour son aide.

Des échanges ont eu lieu autour de cette affiche et plusieurs questions ont été posées :

Sur l'énergie éolienne

Question : « Quel est le pourcentage d'énergie éolienne en France aujourd'hui ? Et du nucléaire ? »

Réponse de NORDEX France : Aujourd'hui, 6 % de l'énergie produite en France provient des éoliennes. Les centrales nucléaires, elles, permettent la production de 72 % de l'énergie électrique.

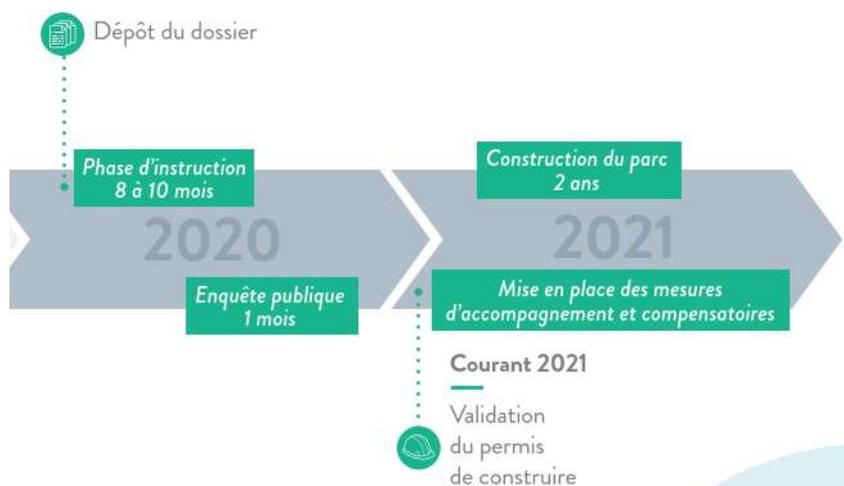
Sur le projet

Question : « Où en est le dossier du projet ? »

Réponse de NORDEX France : Nous devons attendre la finalisation du projet éolien de Nuisement-sur-Coole pour analyser la variante du dossier correspondant à Soudron. En effet, nous allons prendre en compte les effets cumulés des deux projets. Ainsi, le dépôt du projet devrait avoir lieu au printemps 2020.

Question : « Quand est-ce que la construction du parc va démarrer ? »

Réponse de NORDEX France : Après le dépôt du projet, une phase d'instruction du dossier aura lieu. Elle comprend l'enquête publique ainsi que le temps de réception de l'avis du préfet. Nous pouvons envisager que la construction du parc pourrait débuter fin 2021.



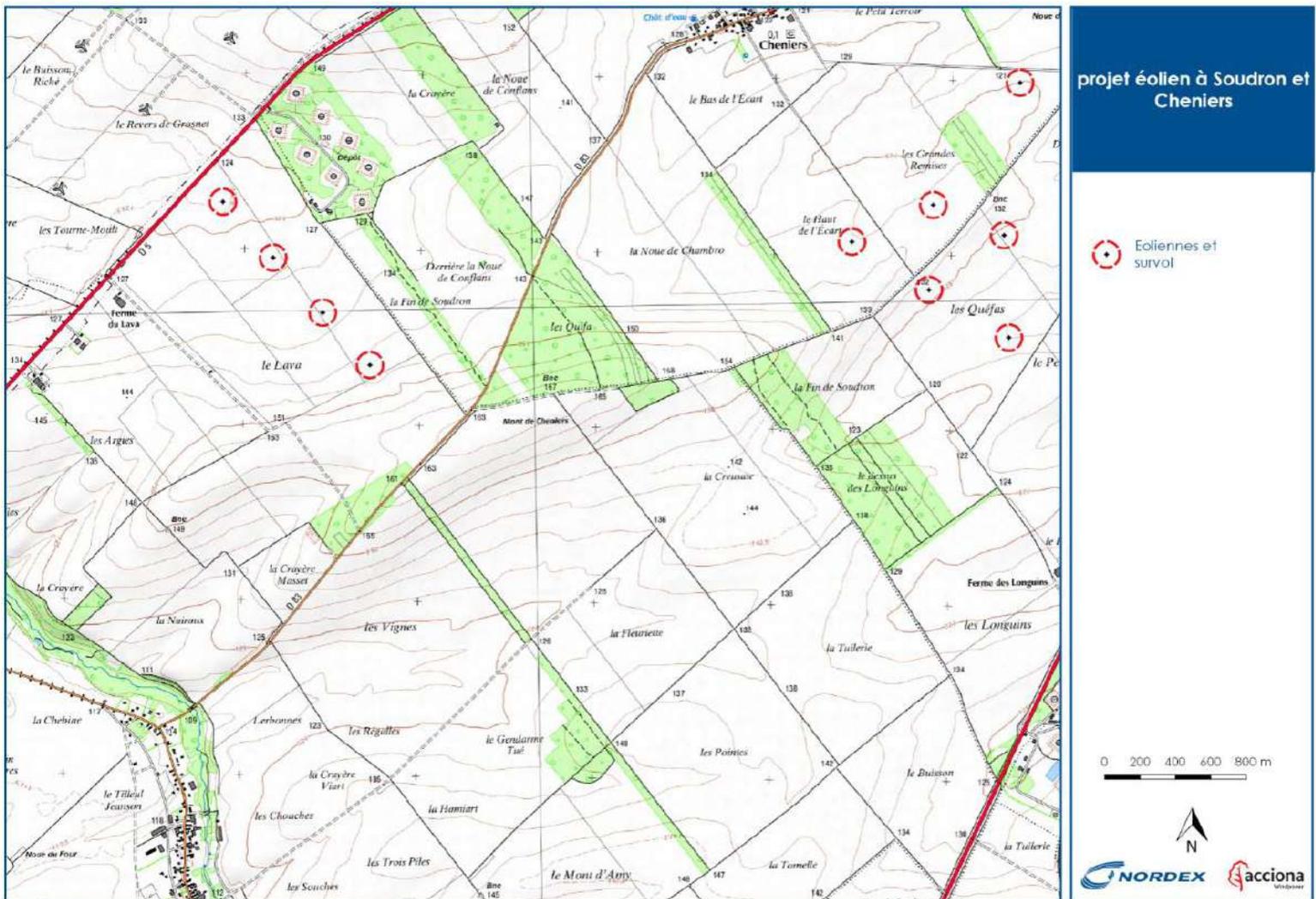
Sur le démantèlement

Question : « Comment se passe le démantèlement ? »

Réponse de NORDEX France : A la fin de leur cycle d'exploitation, c'est-à-dire au bout de 20 à 25 ans, les éoliennes d'un parc sont démantelées. Ce démantèlement est à la charge de l'exploitant du parc éolien, tout comme les frais liés à la remise en état des terrains sur lesquels le parc est implanté. Une provision de 50 000 euros par éolienne est consignée à la Caisse des Dépôts avant la mise en service du parc. Cette garantie permet de couvrir une partie du coût du démantèlement, le reste étant financé par la revente des matériaux et supporté par l'exploitant du parc qui à la pleine responsabilité du démantèlement des installations.

La profondeur de la fondation enlevée lors du démantèlement dépend de la zone sur laquelle sont implantées les éoliennes. Règlementairement, il s'agit d'un mètre sur une parcelle agricole et de deux mètres sur une parcelle forestière. Sur ce projet, Nordex s'est engagé à enlever l'intégralité des fondations des éoliennes.

La trame d'implantation finale du projet :



LE PROJET EOLIEN A SOUDRON ET CHENIERS

LE PROJET TECHNIQUE

Depuis 2016, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un projet éolien sur les communes de Soudron et Cheniers. Depuis les délibérations des conseils municipaux des communes, de nombreuses études (faisabilité, études environnementales, acoustiques et paysagères) ont été menées dans le but de déterminer une trame d'implantation optimisée en fonction du territoire. Voici les caractéristiques du projet éolien à Soudron et Cheniers définies par NORDEX France.

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

SOUDRON	Jusqu'à 200 m de hauteur en bout de pale	Entre 4 et 5,7 MW de puissance chacune
4 éoliennes		
CHENIERS	180 m de hauteur en bout de pale	Entre 4 et 4,8 MW de puissance chacune
3 éoliennes		



Des retombées pour les deux communes.
Ex : indemnités annuelles pour l'utilisation des chemins, retombées fiscales liées à l'exploitation du parc (en fonction du nombre d'éoliennes par commune).



Des mesures compensatoires et d'accompagnement co-construites avec les habitants des deux communes.

LA TRAME D'IMPLANTATION



LE CALENDRIER DU PROJET



QUELLES SONT LES TROIS GRANDES PHASES DE LA CONSTRUCTION D'UN PARC ÉOLIEN ?

- 1 L'aménagement de la base vie et la création des accès au site
- 2 Le terrassement pour les fondations et le coulage de ses fondations
- 3 L'assemblage et le levage des éoliennes



Une attention particulière est portée sur la sécurité lors de la construction du parc. En effet, les contraintes météorologiques telles que le brouillard, le vent ou le gel représentent des risques pour les travailleurs. De plus, les différentes parties des éoliennes pesant très lourd, elles exigent une manipulation minutieuse.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR
CONTACT : RGARREAU@NORDEX-ONLINE.COM



3.2 Les études

Sur ce deuxième stand, les études techniques étaient présentées à travers une affiche retraçant le calendrier technique du projet ainsi que les principales informations sur les études environnementales, sur les études des vents et sur l'étude acoustique. Un livret avec l'ensemble des résultats des études environnementales était également à disposition des participants.

Un participant a posé la question suivante :

Question : « Les perdrix ont-elles peur des éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : La perdrix n'est pas spécifiquement sensible aux éoliennes. De manière générale, l'étude environnementale permet de déterminer les enjeux et impacts attendus d'un projet, notamment vis-à-vis de l'avifaune volante. Des dispositions sont prises pour atténuer au maximum les impacts potentiels. La perdrix n'est pas un oiseau spécifiquement connu pour sa sensibilité à l'éolien. Il est constaté que la phase de travaux a tendance à éloigner la faune du périmètre immédiat des parcs éoliens. Cependant, les retours d'expériences témoignent également d'un retour à la normal après l'installation du parc, généralement un an après sa mise en service.

LE PROJET EOLIEN A SOUDRON ET CHENIERS

LES ÉTUDES RÉALISÉES

Afin de proposer une trame d'implantation d'éoliennes optimisée pour le territoire, NORDEX France a lancé des études de faisabilité depuis le début du projet en 2018. Ces études sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés. Suite aux premiers résultats, NORDEX France prévoit 4 éoliennes sur la commune de Soudron et 3 éoliennes sur la commune de Cheniers.

LE CALENDRIER DU PROJET



LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales ont débuté en août 2018. Elles durent durent une année afin de pouvoir observer les différentes espèces tout au long des 4 saisons. Cet état initial, finalisé à l'automne 2019, est ensuite analysé en simulant l'implantation des éoliennes sur le territoire. L'identification des potentiels impacts permet de proposer des mesures permettant de les éviter, de les réduire ou de les compenser.

Les premiers résultats des études environnementales sont les suivants :

- 6 rapaces se reproduisent dans l'emprise du projet**
(Busard cendré, Busard Saint-Martin, Buse variable, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle et Faucon hobereau).
- Une diversité spécifique forte en migration postnuptiale**, dont le Milan noir et le Milan royal, mais peu d'individus identifiés.
- Une diversité spécifique forte en migration postnuptiale** mais peu d'individus identifiés dont le Milan noir et le Milan royal.
- Une activité importante des chauves-souris**, notamment dans les bourgs et à proximité des boisements.
- Des enjeux variables autour des zones boisées**, notamment en rapport à l'activité des rapaces.

L'ÉTUDE DES VENTS

En août 2018, un mât de mesure de 50 mètres a été installé à Soudron. La pose du mât permet d'étudier le vent (vitesse, direction, température) et de compléter les données de l'étude environnementale (comportements des chauves-souris notamment).

- Des vents principalement orientés Sud-Ouest Nord-Est ;
- Des régimes de vents variés sur la période d'étude permettant une analyse satisfaisante.
- Des vitesses de vent moyennes très favorables à l'activité des éoliennes



L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

En parallèle, une campagne acoustique est menée permettant d'évaluer le niveau sonore ambiant du territoire. Des simulations sont ensuite réalisées afin que la structure finale du parc ne dépasse pas de 5dB le bruit ambiant en journée, et de 3dB de nuit.

- Une campagne acoustique réalisée de fin mai à début juillet 2019, sur 6 points de mesure différents ;
- Les résultats permettent de préciser l'implantation et la puissance maximale des éoliennes.



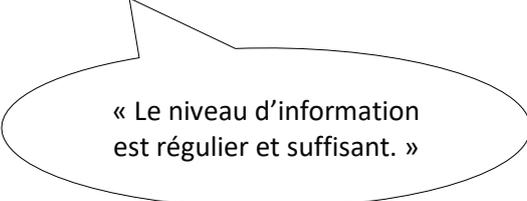
POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR
CONTACT : RGARREAU@NORDEX-ONLINE.COM

3.3 La démarche de concertation

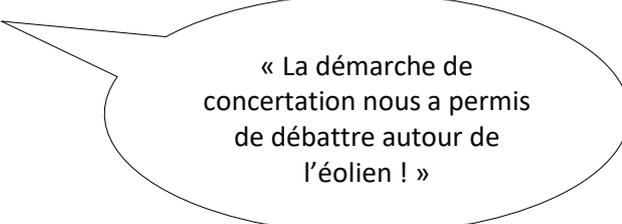
Le troisième stand portait sur la démarche de concertation autour du projet éolien. L’affiche présentait les chiffres clés de la démarche, les informations sur les éléments co-construits lors des ateliers ainsi que le calendrier de la démarche de concertation.

Les questions et remarques suivantes ont été exprimées :

Sur la concertation



« Le niveau d’information est régulier et suffisant. »



« La démarche de concertation nous a permis de débattre autour de l’éolien ! »

Sur le financement participatif

Le financement participatif est un outil de collecte de fonds permettant au plus grand nombre de personnes de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés. Ce financement participatif est opéré par des plateformes en ligne telles que Lendosphère, Enerfip ou Lumo.

Question : « Qu’en est-il du financement participatif ? »

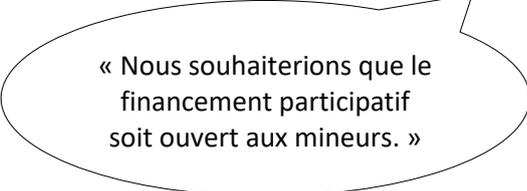
Réponse de NORDEX France : Ce n’est qu’une fois le projet déposé qu’une plateforme de financement participatif peut être ouverte. En effet, nous devons attendre le retour de la préfecture sur le dossier. Ainsi, nous vous donnerons plus d’informations en avril/mai sur un potentiel financement participatif pour ce projet éolien.

Question : « Quel est le taux appliqué lors du financement participatif ? »

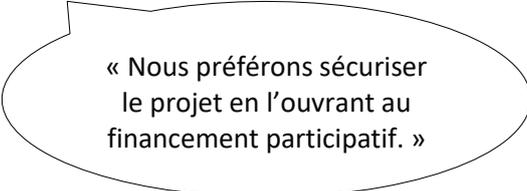
Réponse de NORDEX France : Un taux préférentiel sera fixé en amont de la phase de collecte de fonds. Le taux appliqué pourrait être d’environ 5%.

Question : « Quels sont les risques du financement participatif ? »

Réponse de NORDEX France : Un risque est toujours possible, comme pour tout autre investissement. Certaines plateformes de financement participatif dépendent des banques et peuvent donc faire faillite. Pour le moment, ce n’est arrivé à aucune plateforme. Le risque financier peut également venir de la faillite de l’exploitant du parc, mais aucune société n’a fait défaut à ce jour.



« Nous souhaiterions que le financement participatif soit ouvert aux mineurs. »



« Nous préférons sécuriser le projet en l’ouvrant au financement participatif. »

Sur ce stand, de nouvelles idées de mesures d'accompagnement sont également ressorties des échanges :

« Sécuriser les déplacements des cyclistes et des piétons »

« Privilégier la réalisation d'une piste cyclable sur la commune de Soudron avant la création d'un nouveau parking, afin de favoriser la mobilité douce. »

Pour rappel, les mesures d'accompagnement sont des mesures volontaires et non obligatoires qui répondent à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement ou à des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la transition énergétique en local. Ces mesures d'accompagnement sont co-construites avec le territoire.

NORDEX France souhaite ouvrir prochainement le nom du projet éolien à Soudron et Cheniers à la co-construction. Un participant a déjà exprimé le souhait de nommer le projet : « le projet du Lava ».

Ce sujet sera abordé lors d'un prochain rendez-vous de la concertation.

Nous vous remercions pour ces nouvelles propositions, NORDEX France les étudiera et apportera un retour sur leur faisabilité ou non lors d'un prochain temps de la concertation.

LE PROJET EOLIEN A SOUDRON ET CHENIERS

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Afin de proposer un projet qui réponde au mieux aux attentes des habitants de Soudron et Cheniers, NORDEX France a souhaité engager une démarche de concertation depuis octobre 2018. Au cours des différents événements de la concertation, les participants ont été informés sur le projet, les études réalisées, les retombées économiques, et ont eu la possibilité de proposer des mesures compensatoires et d'accompagnement.



LA CO-CONSTRUCTION

→ Co-construction des prises de vue pour la réalisation de photomontages

→ Co-construction des mesures d'accompagnement lors des ateliers de concertation.
En effet, dans le cas où un projet a un impact sur l'environnement, les maîtres d'ouvrage sont tenus de prendre des mesures pour éviter, réduire ou compenser les éventuels impacts. Ces mesures doivent assurer l'équilibre environnemental du projet et l'absence de perte globale de biodiversité. Des mesures d'accompagnement liées à l'amélioration du cadre de vie viennent compléter les mesures ERC.

Sur la commune de Cheniers :

- Restaurer l'atelier communal.
- Realiser une piste cyclable.
- Installer des haies pour favoriser la biodiversité.
- Planter des arbres pour le paysage.
- Installer des nichoirs dans les bois.

Sur la commune de Soudron :

- Poursuivre l'enfouissement des lignes de réseau électrique.
- Aménager un parking et des espaces verts en face de la salle polyvalente.
- Installer des haies autour des parcelles agricoles.
- Installer des panneaux pédagogiques le long des sentiers de randonnée.
- Embellissement du village autour des principaux points de vie.

LE CALENDRIER DE LA DEMARCHE



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJET-EOLIEN-SOUDRON-CHENIERS.FR
CONTACT : RGARREAU@NORDEX-ONLINE.COM



3.4 Le projet en réalité mixte avec ImMeRsio

Tout au long de l'atelier, les participants pouvaient tester ImMersio en se dotant de lunettes immersives de réalité mixte. Ainsi, ils pouvaient visualiser **la trame d'implantation et les photomontages en 3 dimensions**. Les points de prises de vue des photomontages avaient été proposés par les participants lors d'un précédent atelier de concertation.

Ces photomontages simulent la vue que les habitants auront lorsque le parc sera installé.



3.5 Les activités pour enfants

Lors de ce forum de partage, plusieurs jeux pédagogiques étaient organisés à destination des enfants. Ces jeux ont été préparés avec la collaboration de l'école de Soudron afin de rentrer dans le cadre pédagogique et d'être adaptés à l'âge des enfants présents. De plus, des livres, prêtés par la médiathèque, sur les énergies et l'éolien étaient également mis à leur disposition.

Les institutrices de l'école de Soudron sont venues avec leurs deux classes, pendant 30 minutes afin de participer aux activités.

Activité 1 : Le souffle



Les enfants soufflaient sur des balles et devaient les guider le long d'un parcours en lego. Ce dispositif était conçu pour leur faire comprendre le système du vent qui souffle pour faire bouger des objets et donc le principe du vent qui fait bouger les pales des éoliennes afin de produire de l'électricité.

« Le vent, ça fait tourner les éoliennes ! »

« Avec les éoliennes on peut avoir de la lumière ! »

Activité 2 : La construction de moulin à vent



Ici, les enfants ont tous monté leur propre moulin à vent. Chaque partie du moulin à vent représentait une partie d'une éolienne :

- les ailes du moulin pour les pales,
- la tige principale pour le mât,
- la tige de fixation pour le rotor.

Ainsi, les enfants découvraient les différentes parties des éoliennes.

« Mais... si on a plus d'éoliennes, on a plus d'électricité ? »

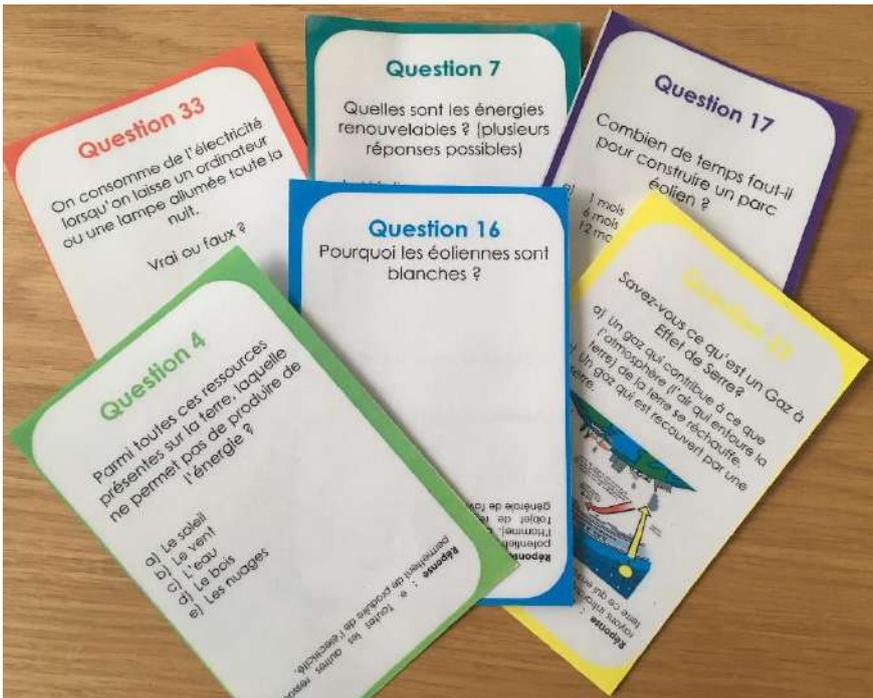
« L'électricité, ça sert à regarder la télévision ! »

Activité 3 : La pêche aux canards de l'éolien



Dans cette pêche aux canards, chaque canard pêché équivalait à une question sur l'énergie renouvelable ou sur l'éolien.

Les enfants, en s'amusant, ont reçu informations sur le sujet.



« Des éoliennes, j'en vois tous les jours quand je vais à l'école ! »

4 LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

La démarche de concertation continue !
Nous vous tiendrons prochainement informés de la date du prochain événement de la concertation !

Pour obtenir des informations sur le projet, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet participatif du projet :

www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr

Ou bien à contacter Eloïse RABIN (Mazars Concertation)

par téléphone : 06 83 94 86 53

ou par mail : eloise.rabin@mazars.fr

**Nous remercions l'ensemble des participants au forum de partage et
tout particulièrement ceux qui ont aidé à son organisation.**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

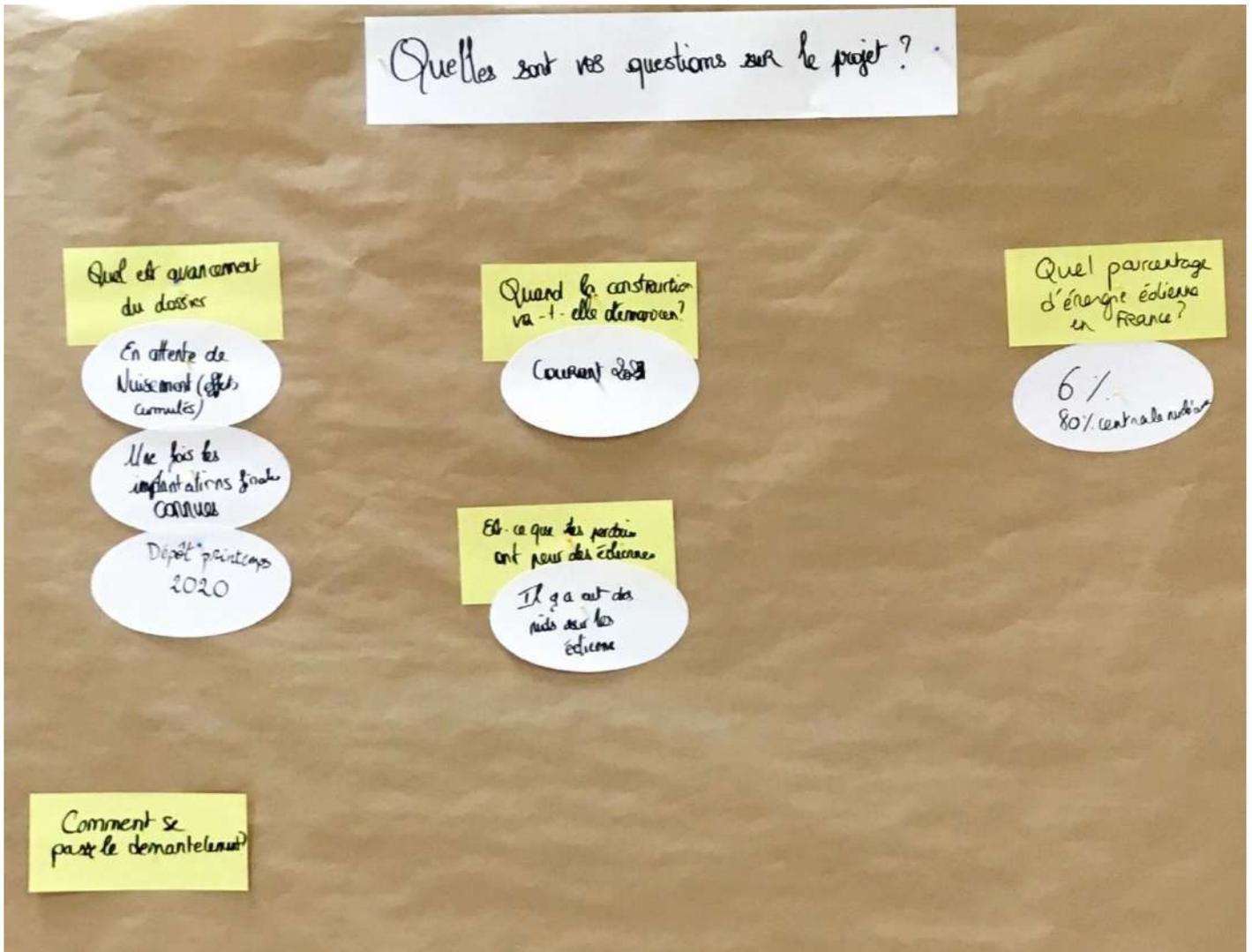
5 LES ANNEXES PHOTOS

5.1 Les participants à la réunion

Bienvenue!

Nom	Prénom	Coordonnées
WEBER	Jean-Jacques	jjweber@orange.fr
BRISSON	Jean-Claude	jean-claude.brisson@wanadoo.fr
WEBONVALLET	Rémi	r.kimble@orange.fr
ADAM	Francis	isa.adam2@orange.fr
Bouquenant AD	A. Naive	
CUSSANT	Julia	
COLLARD	Géral	
ADAM	Thierry	Marchal & vegetal.net
FLEURIET	Alexandre	
BEUCHER	Cyril	c.beucher@chalons-agglo.fr
CLEMENT	Philippe	
BouquENONT	Julien	julien.bouquenant@orange.fr
REMY	Claudine	remy.collard@wanadoo.fr
PERREAU	Clement	
THIRION	Sandrine	
PREVOST	Stéphane	prevost.stephane@orange.fr
PREVOST	Jean Pierre	prevostjean-pierre@orange.fr
COLLARD	Gervais	gervais.nady51@orange.fr
MESTRUZE	Camille	
REMY	Gabriel	
ADAM	Patrick	patrick.adam@orange.fr
BouquEMONT A.Poin	Alain	alain.bouquenant@orange.fr
GRIFFIN	Evangélie	

5.2 Les échanges autour du projet



5.3 Les échanges autour de la concertation

